



Communiqué de presse

Grève nationale en Belgique pour les salaires

La Confédération Force Ouvrière a fait part ce jour de sa solidarité avec les confédérations syndicales de Belgique à l'origine de l'appel à la grève nationale pour des hausses salariales – et notamment du salaire minimum et des bas salaires. La FGTB et la CSC contestent en particulier la fixation d'un plafond de 0,4% pour les hausses de salaires.

Avec les organisations syndicales de Belgique, FO considère que « les salaires ne sont pas l'ennemi de l'emploi bien au contraire » !

Il est d'autant plus important en période de crise de relancer la demande interne et la croissance par des hausses salariales. C'est également un objectif de justice sociale de revaloriser les métiers à bas salaires, dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Beaucoup de ces emplois sont en effet ceux que l'on a appelés de la première et de la seconde lignes dont, aux bas salaires, s'ajoutent des conditions de travail difficiles. Ils concernent aussi en grande partie les femmes.

FO soutient les syndicats de Belgique qui revendiquent un accord interprofessionnel 2021-2022 ambitieux ainsi qu'une révision de la loi belge sur la norme salariale.

Contacts :

Yves VEYRIER

Secrétaire général

Secrétariat général

✉ [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.86.01

&

Marjorie

ALEXANDRE

Secrétaire confédérale

Secteur International,

Europe et Migrations

✉ [malexandre](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)

@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.82.88

Paris, le 29 mars 2021